

Fiche
formationL'accompagnement
tutélaire

Nouveauté 2027

INFOS PRATIQUES
& DÉLAI D'ACCÈS**Durée** : 1 jour**Lieu** : Salle Ifocap
6 rue Catherine de la Rochefoucauld
75 009 Paris**INTRA** ou **INTER REGION** : sur demande**Dates** : 1^{er} trimestre 2027**Tarif** : Adhérent : 330 euros TTC*
Non adhérent : 420 euros TTC*

* par jour et par personne

**EFFECTIF**
8-15 pers.**NIVEAU**
autre formation
professionnelle
continue**MODALITÉS**
présentiel

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tous les salariés d'un SMJPM

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et
aux non-adhérents
Autre date sur demande

CONTENU ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : Cadre légal et réglementaire du mandat de protection

- Le contenu intègre un rappel des fondements juridiques et réglementaires, notamment issus des lois du 2 janvier 2002-2 et du 5 mars 2007, afin de replacer l'accompagnement tuteurale dans ses limites légales et ses responsabilités professionnelles.

Module 2 : Travail autour des représentations professionnelles

- Travail sur les représentations professionnelles afin de questionner le sens du métier et la place de l'accompagnement dans l'exercice du mandat judiciaire.

Module 3 : Définition et enjeux de l'accompagnement en PJM

- Apports théoriques permettant de définir l'accompagnement, d'en identifier les paradoxes et les spécificités dans le champ de la protection juridique des majeurs.

Module 4 : La posture professionnelle

- Analyse des activités cœur de métier du MJPM permettant d'interroger la place de l'accompagnement dans les pratiques quotidiennes, les risques de glissement de rôle et la nécessité de poser des limites claires à l'intervention.
- Analyse de situations professionnelles afin de croiser cadre juridique, bonnes pratiques avec une attention particulière portée à la participation des personnes protégées, à l'autonomie et à l'autodétermination, en lien avec les recommandations de la HAS. L'ensemble du contenu vise à renforcer une posture professionnelle réflexive, éthique et cohérente avec les exigences du mandat judiciaire et les valeurs défendues par la FNAT.

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation ouverte aux adhérents et aux non-adhérents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux cerner les contours et les enjeux de la notion d'accompagnement,
- Identifier les paradoxes propres à l'accompagnement tuteurale,
- Donner du sens à l'accompagnement et au métier de MJPM,
- Porter un regard distancié sur leurs pratiques professionnelles,
- Savoir poser des limites claires à leur activité d'accompagnement,
- Inscrire l'accompagnement tuteurale dans son cadre juridique,
- Mettre en lien accompagnement, autodétermination et RBPP de la HAS du 3 décembre 2024.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et interactive
- Analyse de pratiques professionnelles
- Apports théoriques contextualisés
- Outils d'aide à la réflexion

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus :
formation@fnat.fr / 01 42 81 46 11

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 72753 75 auprès du Préfet de région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.